

2016-02-08

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NAMUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 8^e jour du mois de février 2016 à 19h30 à la salle du conseil située au 535, route 323, Namur, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Martin Meilleur, conseiller #1
Lorne Graham, conseiller #3
Steve Leggett, conseiller #5

Marianne Labelle, conseillère #4
Josée Dupuis, conseillère #6

Conseiller absent : Guy Gauthier, conseiller #2

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, monsieur Gilbert Dardel. La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Cathy Viens, est aussi présente.

1.0 CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président de la séance confirme qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R2016-02-08-01 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

- 1.0 Constatation du Quorum et ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Adoption de la séance ordinaire du 11 janvier 2016
- 4.0 Période de l'assistance
- 5.0 Informations aux membres du conseil
 - 5.1 Rapport du comité de la voirie
 - 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables
 - 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme
 - 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturel
 - 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication
 - 5.6 Rapport du comité du service incendie
 - 5.7 Rapport du maire
- 6.0 Résolutions
 - 6.1 Demande de droit de passage - La grande traversée cycliste LGT
 - 6.2 Nomination d'un représentant à la Corporation des transports adapté et collectif de Papineau pour l'AGA 2016
 - 6.3 Demande de mandat de signature d'entente avec la Corporation des Loisirs de Papineau pour l'événement Le Tour de la Petite Nation BMR 2016
 - 6.4 Demande d'affichage sur le territoire de la Municipalité de Namur pour l'événement Le Tour de la Petite Nation BMR 2016
 - 6.5 Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Namur pour l'événement Le Tour de la Petite Nation BMR 2016
 - 6.6 Démission de l'employé 13-002
 - 6.7 Demande de subvention fédérale - emploi d'été pour un étudiant
 - 6.8 Embauche de premiers répondants
 - 6.9 Embauche officielle d'un pompier et premier répondant
 - 6.10 Dépôt et recommandation du Comité Consultatif en Urbanisme (CCU) pour une demande de dérogation mineure
 - 6.11 Adhésion de la Municipalité Régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau et les municipalités de Aumond, Blue Sea, Bois Franc, Bouchette, Cayamant, Déléage, Denholm, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton et Ste-Thérèse de la Gatineau à « L'entente de la Cour municipale commune de la MRC des Collines de l'Outaouais »
 - 6.12 Renouvellement de la cotisation de la Chambre de Commerce Vallée de la Petite Nation
 - 6.13 Journée des bibliothèques
- 7.0 Finances
 - 7.1 Rapport des heures cumulées
 - 7.2 Activités financières
 - 7.3 Approbation des comptes fournisseurs au 31 janvier 2016
- 8.0 Seconde période de l'assistance
- 9.0 Varia
- 10.0 Correspondances diverses
 - 10.1 Banque Alimentaire Petite-Nation
- 11.0 Levée de la séance

QUE l'ordre du jour suivant soit adopté tel que déposé, avec dispense de lecture, et en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adopté à l'unanimité.

3.0 Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption de la séance ordinaire du 11 janvier 2016

R2016-02-08-02 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 11 janvier 2016 soit approuvé tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

4.0 Période de l'assistance

5.0 Informations aux membres du conseil

- 5.1 Rapport du comité de la voirie a été déposé
- 5.2 Rapport du comité de la cueillette des ordures et des matières recyclables a été déposé
- 5.3 Rapport du comité de l'urbanisme a été déposé
- 5.4 Rapport du comité des loisirs, sports et socio culturelle a été déposé
- 5.5 Rapport du comité administratif/ressources humaines/politique familiale/communication a été déposé
- 5.6 Rapport du comité du service incendie a été déposé
- 5.7 Rapport du maire a été déposé

6.0 RÉSOLUTIONS

6.1 Demande de droit de passage – La Grande Traversée cycliste LGT, 24 mai 2016

ATTENDU qu'une demande de passage a été déposée par monsieur Ivan Provost, coordonnateur national de la sûreté et de la sécurité pour l'événement La Grande Traversée cycliste LGT qui se tiendra 18 mai au 18 juin 2016 ;

ATTENDU que La Grande Traversée cycliste LGT devra passer sur les routes traversant la municipalité de Namur le 24 mai 2016 ;

R2016-02-08-03 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE la municipalité de Namur accepte que l'événement La Grande Traversée cycliste LGT circule sur les routes traversant la municipalité ;

QUE la municipalité autorise Madame Cathy Viens, directrice générale, secrétaire-trésorière, à fournir tout document autorisant La Grande Traversée à passer sur le territoire de la municipalité de Namur

Adoptée à l'unanimité

6.2 Nomination d'un représentant à la Corporation des Transports Adapté et Collectif de Papineau pour l'AGA 2016

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer un représentant de la municipalité de Namur pour l'assemblée générale annuelle de la CTACP;

R2016-02-08-04 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE le conseil désigne monsieur Gilbert Dardel, Maire, pour siéger à l'assemblée générale annuelle 2016 avec droit de parole et de vote ;

QUE les frais de déplacement soient remboursés selon la politique en vigueur.

Adopté à l'unanimité

6.3 Demande de mandat de signature d'entente avec la Corporation des Loisirs de Papineau pour l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR 2016

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR, la municipalité de Namur doit mandater le maire, monsieur Gilbert Dardel ainsi que la directrice générale, madame Cathy Viens pour signer l'entente de participation à l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR, au nom de la municipalité de Namur pour une durée de 1 an, soit pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016 ;

EN CONSÉQUENCE,

R2016-02-08-05 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE le Conseil de la municipalité de Namur mandate le maire, monsieur Gilbert Dardel ainsi que la directrice générale, madame Cathy Viens pour signer l'entente de participation à l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR, au nom de la municipalité de Namur pour une durée de 1 an, soit pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

6.4 Demande d'affichage sur le territoire de la municipalité de Namur pour l'événement – Le Tour de la Petite-Nation BMR 2016

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR 2016, la municipalité de Namur doit autoriser l'affichage à partir du 15 avril 2016, sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016 ;

EN CONSÉQUENCE,

R2016-02-08-06 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le Conseil de la municipalité de Namur autorise madame Mélissa Brousseau responsable de l'événement Le Tour de la Petite-Nation 2016 à afficher à partir du 15 avril 2016, sur notre territoire pour l'édition 2016, et ce, tout en respectant le règlement d'affichage de la municipalité de Namur.

Adoptée à l'unanimité

6.5 Demande de passage sur le territoire de la municipalité de Namur pour l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR 2016

ATTENDU QUE dans le cadre de l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR, la municipalité de Namur doit autoriser une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016 ;

EN CONSÉQUENCE,

R2016-02-08-07 Il est proposé par monsieur le conseiller Martin Meilleur

QUE le Conseil de la municipalité de Namur autorise madame Mélissa Brousseau, responsable de l'événement Le Tour de la Petite-Nation BMR à faire une demande de permis d'événement au Ministère des Transports afin de circuler à vélo sur notre territoire pour l'édition 2016 qui se déroulera le 11 et 12 juin 2016.

Adoptée à l'unanimité

6.6 Démission de l'employé 13-002

Cette résolution est remise à une séance ultérieure

6.7 Demande de subvention – emploi d'été pour un étudiant

ATTENDU que la municipalité de Namur désire adresser une demande de subvention à Service Canada pour l'embauche d'un étudiant pour l'été 2016 ;

ATTENDU que la durée du projet sera d'un maximum de 8 semaines soit de la fin juin <à la fin aout 2016.

R2016-02-08-08 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE madame Cathy Viens, directrice générale et secrétaire-trésorière soit et est mandatée pour adresser une demande à Service Canada

QUE madame Viens devra compléter tous les documents relatifs à cette demande ;

QUE madame Viens est autorisée à signer tous les documents s'y référant.

Adoptée à l'unanimité

6.8 Entériner l'embauche de premiers répondants

ATTENDU que madame Vicky Raymond-Levert et monsieur Steven Davies ont fait part de leurs intérêts de faire partie du service de premiers répondants pour la municipalité de Namur ;

ATTENDU que des postes de premiers répondants à temps partiel sont à combler.

R2016-02-08-09 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE les candidatures de madame Vicky Raymond-Levert et monsieur Steven Davies soient retenues et qu'ils devront se conformer au code d'éthique en vigueur du service des incendies.

QUE l'embauche des deux (2) candidats soit officielle lors de l'obtention de leurs certificats de premiers répondants.

Adoptée à l'unanimité

6.9 Embauche officielle d'un pompier et premier répondant

ATTENDU que monsieur Jean-Luc Gravel a fait part de son intérêt de faire partie du service des incendies à titre de pompier à temps partiel et premier répondant ;

ATTENDU que des postes de pompiers à temps partiel et de premiers répondants sont à combler pour se conformer au schéma de risque du service des incendies ;

ATTENDU que monsieur Gravel a complété toutes les formations requises pour combler le poste de pompier à temps partiel ;

R2016-02-08-10 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la candidature de monsieur Jean-Luc Gravel soit retenue et qu'il devra se conformer au code d'éthique en vigueur du service des incendies ainsi qu'aux procédures d'opération.

Adopté à l'unanimité

6.10 Dépôt et recommandations du Comité consultatif en urbanisme (CCU) pour une demande de dérogation mineure

ATTENDU que le comité consultatif en urbanisme (CCU) a déposé une demande de dérogations mineures ainsi que leurs recommandations pour le dossier suivant :

- Dossier Desjardins/Carrière

R2016-02-08-11 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QU'un avis public soit affiché dans la revue La Petite-Nation pour cette demande de dérogation mineure au moins 15 jours avant la date de la prochaine réunion d conseil qui se tiendra le 14 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité

6.11 Adhésion de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée de la Gatineau et les municipalités d'Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Délage, Denholm, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton et Sainte-Thérèse de la Gatineau à «l'Entente de la Cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais»

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais et les municipalités de Cantley, Chelsea, l'Ange-Gardien, La Pêche, Notre-Dame-de-la-Salette, Pontiac et de Val-des-Monts ont établi une Cour municipale commune par la signature d'une entente portant sur la délégation à la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais de la compétence pour établir une cour municipale commune et sur l'établissement de cette cour ;

ATTENDU QUE cette entente a été approuvée par un décret du Gouvernement portant le numéro 1379-97 du 22 octobre 1997 :

ATTENDU QU'en vertu de l'article 9.1 de cette entente, toute municipalité qui souhaite y adhérer doit obtenir le consentement unanime des municipalités déjà parties à l'entente et doit accepter les conditions d'adhésion dont les municipalités pourraient convenir entre elles sous la forme d'une annexe à cette entente ;

ATTENDU QUE la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau et les municipalités d'Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Déléage, Denholm, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton et Sainte-Thérèse de la Gatineau ont manifesté leur intention d'adopter un règlement d'adhésion à l'entente existant et acceptent les conditions mentionnées dans l'annexe jointe à la présente résolution ;

EN CONSÉQUENCE,

R2016-02-08-12 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE ce Conseil par la présente, statue et ordonne ce qui suit :

ARTICLE 1

Que la Municipalité de Namur accepte l'adhésion à l'Entente de la Cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais de la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau et les municipalités d'Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Déléage, Denholm, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton et Sainte-Thérèse de la Gatineau, aux conditions prévues à l'annexe « A » intitulée « Conditions d'adhésion à l'Entente portant sur la délégation à la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais de la compétence pour établir une cour municipale commune et sur l'établissement de cette cour »; laquelle annexe est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite.

ANNEXE « A »

Condition d'adhésion à l'Entente portant sur la délégation à la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais de la compétence pour établir une cour municipalité commune et sur l'établissement de cette cour

ARTICLE 1

Que la Municipalité régionale de Comté de la Vallée-de-la-Gatineau et les municipalités d'Aumond, Blue Sea, Bois-Franc, Bouchette, Cayamant, Déléage, Denholm, Egan-Sud, Gracefield, Grand-Remous, Maniwaki, Messines, Montcerf-Lytton et Sainte-Thérèse de la Gatineau adoptent un règlement d'adhésion à l'Entente portant sur la délégation à la Municipalité régionale de Comté des Collines-de-l'Outaouais de la compétence pour établir une cour municipale commune et sur l'établissement de cette cour et acceptent d'être soumises aux conditions qui y sont mentionnées.

ARTICLE 2

Que chacune des municipalités mentionnées à l'article 1 accepte de verser à la MRC des Collines-de-l'Outaouais, en une seule fois et à titre de contribution d'adhésion à la cour municipale commune de la MRC des Collines-de-l'Outaouais, un montant de 2.67\$ per capita selon la population établie pour celle-ci par le décret 1060-2014 du 3 décembre 2014, adopté par le gouvernement du Québec.

Adoptée à l'unanimité

6.12 Renouvellement de la cotisation de la Chambre de Commerce Vallée de la Petite Nation

ATTENDU que la municipalité de Namur est membre de la Chambre de Commerce de la Vallée de la Petite Nation ;

R2016-02-08-13 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE le renouvellement et le paiement de la cotisation annuelle de la Chambre de Commerce de la Vallée de la Petite Nation, soient autorisés pour l'année 2016, soit un montant de 180.00\$ plus taxes ;

Adoptée à l'unanimité

6.13 Journée des Bibliothèques

ATTENDU que la Journée des Bibliothèques dans le cadre du Salon du Livre de l'Outaouais se tiendra 26 février 2015 à Gatineau ;

ATTENDU que les frais d'inscription sont de 20.00\$ par personne taxes en sus ;

R2016-02-08-14 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE la bibliothécaire Tammie Leggett et la conseillère Josée Dupuis soient inscrites pour cette Journée des Bibliothèques.

Adoptée à l'unanimité

6.14 Appel d'offres – pince de désincarcération

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'achat de nouvelle pince de désincarcération pour le département des incendies ;

CONSIDÉRANT que le Centre de Services Partagés du Québec met aux enchères un surplus d'équipements pour la lutte et la protection incendie sous l'appel d'offres 15-0665 ;

R2016-02-08-15 Il est proposé par monsieur le conseiller Steve Leggett

QUE la municipalité de Namur mandate le CSI de Namur à déposer une offre au centre de Services Partagés pour les pinces de désincarcérations et autres équipements nécessaire aux services incendie de Namur ;

QUE monsieur le maire Gilbert Dardel et/ou madame Cathy Viens, directrice générale, soient et sont mandatés pour signer tout document relatif à ce dossier.

Adopté à l'unanimité

7 Finances

7.1 Rapport des heures cumulées

Le rapport des heures cumulées a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

7.2 Activités financières

Le rapport des activités financières a été déposé par la directrice générale, secrétaire-trésorière.

7.3 Approbation des comptes fournisseurs

ATTENDU que la directrice générale, secrétaire-trésorière dépose à la table du conseil la liste des comptes fournisseurs du mois de janvier 2016 totalisant un montant de 121 925.99\$.

R2016-02-08-16 Il est proposé par monsieur le conseiller Lorne Graham

QUE le paiement des comptes à payer au montant de 121 925.99\$ est approuvé et que la secrétaire-trésorière est autorisée à débiter les affectations concernées.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Cathy Viens, certifie que les crédits sont disponibles pour couvrir les dépenses projetées par le conseil municipal

Cathy Viens, directrice générale,
Secrétaire-trésorière

8 Seconde période de l'assistance

9 Varia

10 Correspondances diverses

10.1 Banque alimentaire Petite Nation

11 Levée de la séance

R2016-02-08-17 Il est proposé par madame la conseillère Marianne Labelle

QUE la séance soit et est levée à 21h15

Adopté à l'unanimité

Gilbert Dardel,
maire

Cathy Viens, Directrice générale,
Secrétaire-trésorière